

## Etre Administrateur d'Etudiants et Développement

Etudiants & Développement (E&D) s'est fixé pour objectifs de favoriser les échanges entre associations jeunes de solidarité internationale et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, d'informer et d'accompagner les jeunes porteurs de projets, et de faire émerger une parole de jeunes sur les problématiques du développement et de la solidarité internationale, en lien étroit avec ses partenaires. Notre réseau s'est doté d'un certain nombre d'outils, dont vous bénéficiez de manière privilégiée en votre qualité de membre d'Etudiants et Développement.

L'envie vous a certainement pris de prendre une part active au développement d'E&D et de suivre au plus près ses projets ? **Être élu au conseil d'administration permet de participer à l'élaboration des grandes décisions qui influent sur l'orientation politique du réseau ainsi que d'être associé pleinement à la vie statutaire, et aux projets de celui-ci.** Si vous êtes intéressés, voici toutes les informations à connaître concernant le statut d'administrateur et les missions qui lui sont confiées.

### Les organes statutaires

#### L'Assemblée Générale

C'est lors de l'assemblée générale annuelle du réseau que les administrateurs sont désignés. Seules les associations membres disposent d'un droit de vote lors de celle-ci.

Pour être membre, rien de plus simple : les associations doivent adhérer à la Charte du réseau et s'acquitter de leur cotisation annuelle. Toutefois, sont éligibles les associations impliquées dans le champ de la solidarité internationale et/ou de l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) et ayant 50% de leur bureau ou conseil d'administration composé d'étudiants. La demande d'adhésion se fait via le site [www.etudiantsetdeveloppement.org](http://www.etudiantsetdeveloppement.org).

#### Le Conseil d'Administration

Selon les statuts d'E&D, le Conseil d'administration est composé de 16 membres actifs (associations représentées par une personne) élus par l'Assemblée générale pour 2 ans. Il comprend également le membre permanent, Animafac, et jusqu'à trois membres parrains qui sont mandatés pour trois ans. Les membres actifs se renouvellent par moitié chaque année. Ceux qui le souhaitent peuvent candidater pour un poste au bureau afin de suivre au plus près l'activité du réseau.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins trois fois par an, et à chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande d'un tiers de ses membres. Toujours selon les statuts, le Délégué général participe avec voix consultative aux organes statutaires.

Le mandat des administrateurs est gratuit. Ils ne reçoivent aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées. Cependant toutes les dépenses approuvées qu'ils engagent pour l'activité du réseau sont remboursées.

### Le rôle des administrateurs

Le Conseil d'Administration se réunit au moins trois fois dans l'année. Ces réunions ont le plus souvent lieu le samedi majoritairement à Paris et durent une journée.

Lors de ces réunions, sont débattues les questions relatives à la gestion de l'association et à la conduite de ses projets. Les projets et actions en cours y sont ainsi évalués, de nouveaux projets y sont proposés et présentés.

## Représentation

En tant que membre prenant une part active dans les orientations et les décisions du réseau, l'administrateur peut être amené à le représenter à différentes occasions et auprès de divers acteurs afin de diffuser les actions et les prises de position d'E&D et s'en faire ainsi le porte-parole.

Au niveau local, cette mission peut se concrétiser par la participation à des événements (rencontres interrégionales, rencontres locales, etc.) ou par des rendez-vous avec des élus des collectivités locales.

Au niveau national, cette mission passe par la participation à des événements, rendez-vous, consultations ou concertations en lien avec le champ d'action choisi (animation réseau, projet international, etc.).

## Les mandats

Le dynamisme et la force des propositions du réseau E&D ont largement contribué à une reconnaissance de l'action du réseau par les autres acteurs de la SI et l'ECSI. Cette reconnaissance a conduit le réseau à prendre des responsabilités particulières, notamment dans plusieurs collectifs qui structurent largement le milieu comme :

- **Animafac** : E&D est membre du Conseil d'administration d'Animafac pour la période 2016-2018
- **Plateforme Educasol** : Au sein de la plateforme Educasol, E&D a été reconduit en juin 2010 au comité d'animation, lequel impulse la dynamique de la plate-forme. E&D est membre du Conseil d'Administration pour la période 2014-2017
- **Collectif de la Semaine de la Solidarité Internationale** : E&D est un membre actif au sein du collectif de la SSI puisque notre réseau fait partie du comité de pilotage et d'animation de la Semaine de la Solidarité Internationale et est membre du comité d'octroi du soutien financier « Coup de Pouce »
- **Programme JSI** : E&D est membre du comité paritaire du programme Jeunesse Solidarité Internationale (JSI) du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.
- **Coordination Sud** : E&D est membre de son Conseil d'Administration pour la période 2015-2018
- **Altermonde** : E&D est membre du Comité de rédaction pour la période 2014-2017

E&D participe également à différents collectifs et campagnes avec un niveau d'implication variable.

Sur le plan international, E&D est membre de 2 autres programmes internationaux : le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) Guinée (ProJEG) et le PRODERE, programme qui regroupe 5 pays ouest africains et la France.

Habituellement, chaque mandat d'E&D est porté en binôme dans le meilleur du possible entre un administrateur et un membre de l'équipe permanente.

## Siéger au Bureau

Un bureau de 6 membres élus parmi les administrateurs coordonne au quotidien en lien avec l'équipe salariée les activités d'Etudiants et Développement. Généralement, ce sont

des administrateurs qui disposent de plus de temps qui s'investissent au bureau. Hormis les 3 postes statutaires (Président, Secrétaire Général, Trésorier), trois membres du bureau occupent les fonctions de vice-président. Depuis 2011, chaque membre est affecté à une mission particulière. Les 6 thèmes sont les suivants :

- Structuration et stratégie régionale du réseau,
- Animation, outils, formation,
- Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale, Valorisation des initiatives,
- Carrefour des Projets,
- Politique de Partenariats internationaux, PCPA

## Siéger au sein de commissions

En fonction de l'activité et de l'évolution du projet du réseau, des commissions sont régulièrement mises en place pour réfléchir et alimenter le travail du conseil d'administration. Les administrateurs sont sollicités pour les animer et les faire vivre. Ils peuvent également faire appel à d'autres membres de leur association.

Actuellement, 3 commissions, associant des administrateurs, des salariés et des volontaires, existent au sein du Conseil d'administration d'E&D:

- La Commission « Structuration de la Vie Associative » a pour but de réfléchir et de formaliser des pistes d'actions concernant la vie du réseau à différentes échelles (notamment au niveau régional et le lien entre les dynamiques régionales, nationales et internationales) et la connaissance des associations du réseau.
- La Commission « Modèle économique d'après » s'attache à trouver d'autres possibilités de financements pour perdurer les actions et missions du réseau.
- La Commission « Lien avec les Universités » se penche sur l'influence qu'E&D peut avoir sur le milieu universitaire et les partenariats possibles avec des établissements d'enseignement supérieur.

## Être un ambassadeur du réseau en toute occasion

De manière plus générale, l'administrateur, par sa fonction, étant le membre le plus informé et formé sur l'actualité et les projets du réseau, a un rôle "d'ambassadeur" permanent d'Etudiants & Développement.

## Les outils

E&D met à disposition de ses administrateurs un certain nombre d'outils destinés à les aider et les accompagner dans le bon exercice de leurs fonctions. Parmi ces outils figurent :

- Les listes de diffusion par mail à destination de chacun des membres du conseil d'administration et du bureau ainsi que la lettre d'information du réseau,
- Le site Internet, qui relaie les événements du réseau, et propose un ensemble de ressources pratiques et de documents informatifs,
- Le centre de ressources basé à Montreuil (27rue Léon Loiseau), qui met à disposition une documentation abondante sur le développement.

Enfin, au-delà des aspects mentionnés ci-dessus, être administrateur c'est participer à une formidable aventure humaine avec de nombreux moments informels de partage conviviaux, d'apprentissage et d'enrichissement mutuel.